

Section Administration - Enseignement

Notre formation vise à développer chez les étudiants des compétences dans le domaine des sciences infirmières.

La mise en œuvre de ces compétences doit contribuer à promouvoir le bien être des individus, des familles et des communautés.

Objectifs

- Assurer aux individus, aux familles et communautés, des prestations de complexité variées dans les domaines de l'éducation, de la prévention, du traitement et de la réadaptation à tous les échelons du niveau sanitaire
- Planifier et gérer les programmes de santé et les services infirmiers/obstétricaux à différents niveaux du système sanitaire national
- Former et recycler les différentes catégories de personnels infirmiers/sages femmes et collaborer dans la formation des autres catégories professionnelles composant l'équipe de santé
- Participer aux prises de décisions dans l'élaboration des plans de développement sanitaire au niveau central, intermédiaire et périphérique
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et à l'élévation du niveau de santé et à des recherches en rapport avec les différents aspects des soins infirmiers/obstétricaux et des soins de santé primaires
- Prendre en charge son développement professionnel et personnel continu

Conditions d'admission

Pour être accepté dans la formation vous devez être titulaire du **baccalauréat des séries scientifiques** et obtenir **votre année préparatoire**.

Pour les professionnels voulant accéder à cet enseignement, vous devez être titulaire du **Diplôme du département d'études de base en sciences de la santé** et avoir **exercé pendant quatre ans**.

Programme

Le programme de la Section Enseignement/Administration est dispensé sous forme de modules. Il en comprend cinq :

- Orientation
- Santé communautaire
- Management des services de santé
- Formation des personnels de santé
- Recherche dans le domaine de la santé.

Profil de sortie

A l'issue de la formation vous participerez à la planification sanitaire dans les domaines des soins infirmiers/obstétricaux au niveau central, intermédiaire et périphérique.

Vous pourrez planifier ou administrer une école, un service infirmier, obstétrical et des programmes de santé ou encore élaborer et mettre en œuvre des programmes d'enseignement pour tous les personnels infirmiers et sages femmes.

Enfin, vous pourrez initier ou participer à des projets de recherche dans le domaine de la santé.